

PLAN DE COURS

GGR-1008 : Environnements naturels

NRC 15364 | Hiver 2022

Mode d'enseignement : Présentiel

Temps consacré : 3-0-6	Crédit(s) : 3
------------------------	---------------

Ce cours initie les étudiants aux données de base permettant de comprendre la répartition et les principales caractéristiques des biomes terrestres (des régions chaudes, tempérées et froides) et aquatiques (marins et lacustres) de la planète. Les interactions atmosphère-océans-continentes sont aussi des thèmes importants abordés dans ce cours ainsi que les perturbations des environnements naturels illustrées par des cas précis (exemples de l'introduction d'espèces, feux de forêt, volcanisme, cas de toxicité environnementale).

Activités de formation vécues en présence physique des étudiants et de l'enseignant pour la totalité de la durée de l'activité. Ces activités sont offertes sur le campus.

Plage horaire

Cours en classe			
mercredi	12h30 à 15h20	ABP-0112	Du 10 janv. 2022 au 22 avr. 2022

Il se peut que l'horaire du cours ait été modifié depuis la dernière synchronisation avec Capsule. [Vérifier l'horaire dans Capsule](#)

Site de cours

<https://sitescours.monportail.ulaval.ca/ena/site/accueil?idSite=141386>

Coordonnées et disponibilités

Reinhard Pienitz

Enseignant

Reinhard.Pienitz@cen.ulaval.ca


Martin Simard

Enseignant

martin.simard@ggr.ulaval.ca

Soutien technique

Équipe de soutien - Systèmes technopédagogiques (BSE)

<http://www.ene.ulaval.ca> 

418-656-2131 poste 414331

Sans frais: 1-877 7ULAAVAL, poste 414331

Automne et hiver	
Lundi au jeudi	8 h à 19 h
Vendredi	8 h à 17 h 30
Été	
Lundi au jeudi	8 h à 17 h
Vendredi	8 h à 16 h

Sommaire

Description du cours	5
Introduction	5
Objectifs généraux	5
Approche pédagogique	5
Modalités d'encadrement	5
Charge de travail et calendrier	6
Étudiants en situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	6
Contenu et activités	7
Évaluation et résultats	7
Liste des évaluations	7
Informations détaillées sur les évaluations sommatives	8
Examen de mi-session	8
Examen de fin de session	9
QUIZ 1 : lectures du module 1	9
QUIZ 2 : lectures du module 2a	10
QUIZ 3 : lectures du module 2b	10
QUIZ 4 : lectures du module 3	10
QUIZ 5 : lectures du module 4	11
QUIZ 6 : lectures du module 5	11
QUIZ 7 : lectures du module 6	11
QUIZ 8 : lectures du module 7	12
QUIZ 9 : lectures du module 8	12
QUIZ 10 : lectures du module 9	12
Travail pratique sur les écosystèmes aquatiques	13
Informations détaillées sur les évaluations formatives	13
Révision module 5	13
Révision module 6	13
Révision module 7	13
Révision module 8	14
Révision module 9	14
Exemples de questions pour l'examen de mi-session	14
Barème de conversion	15
Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat	15
Correction linguistique, retard et présentation des travaux	15
Évaluation de l'enseignement	15
Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation	15
Absence aux examens	16
Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle	16
Citer ses sources	16
Gestion des délais	17
Révision de notes	17

Précision sur le barème de conversion	17
Matériel didactique	17
Matériel obligatoire	17
Site web de cours	17
Spécifications technologiques	18
Portail thématique de la Bibliothèque	18
Matériel du cours	18
Médiagraphie et annexes	18
Médiagraphie	18

Description du cours

Introduction

Bienvenue au cours!

Objectifs généraux

Initier les étudiants aux données de base permettant 1) de comprendre la répartition et les principales caractéristiques des biomes terrestres (des régions chaudes, tempérées et froides) et des écosystèmes aquatiques (marins et lacustres) de la planète, 2) de décrire les interactions atmosphère-océans-continentes et 3) d'illustrer les perturbations et les adaptations des environnements naturels à l'aide d'exemples concrets.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES:

- 1a) Définir ou expliquer des concepts d'écologie en lien avec les biomes;
- 1b) expliquer les facteurs de répartition des biomes terrestres et aquatiques;
- 1c) définir les principales caractéristiques des biomes terrestres et aquatiques;
- 1d) comparer les caractéristiques de différents biomes terrestres ou aquatiques.
- 2a) Définir les grands domaines qui forment l'environnement terrestre;
- 2b) décrire les principaux cycles géochimiques (cycle du carbone, cycle de l'eau);
- 2c) illustrer les interactions atmosphère-océans-continentes.
- 3a) Décrire des phénomènes biogéographiques liés à l'équilibre des environnements naturels et la biodiversité;
- 3b) illustrer les adaptations mises en place par les organismes vivants pour vivre dans les conditions parfois difficiles des biomes;
- 3c) illustrer des perturbations naturelles ou anthropiques pour les milieux terrestres ou aquatiques.

Approche pédagogique

Ce cours en ligne est basé sur la lecture de notes de cours et de lectures associées à chaque chapitre . L'évaluation se fait à l'aide de:

1. deux examens, un en mi-session et un en fin de session (l'examen de fin de session n'est pas récapitulatif);
2. des quiz hebdomadaires en ligne portant sur les lectures obligatoires;
3. un travail pratique portant sur les modules 5 à 9 du cours.

Pour toutes questions relatives à la matière du cours et à son déroulement, nous vous demandons d'abord d'utiliser le **forum de discussion** (voir onglets à gauche). Le forum a pour but de vous permettre de communiquer, entre vous et avec les responsables, de vos opinions et questions sur différents sujets traités dans les notes de cours et les lectures. Donc il s'agit de commentaires pertinents sur un sujet précis, d'interrogations clairement exprimées, d'opinions personnelles bien argumentées, d'interventions suite aux questions ou commentaires de collègues. **Nous vous encourageons fortement à d'abord discuter entre vous** des questions sur la matière du cours et les lectures. Les responsables répondront aux questions non traitées par les autres étudiants et rectifieront, au besoin, les réponses ou interventions des autres participants, généralement à l'intérieur de 48 heures lors des journées de semaine mais en permettant avant tout aux autres participants de répondre ou d'argumenter. Notez qu'il vous est **possible de vous abonner** aux différentes sections du forum : cliquez dans la section de forum voulue et ensuite cliquez le lien "m'abonner à ce forum" en haut à droite. Vous recevrez alors un message sur votre adresse @ulaval à chaque fois qu'un nouveau message sera écrit.

Pour les questions d'ordre personnel, vous pouvez communiquer directement avec les responsables par le courrier électronique offert sur le site du cours.

Modalités d'encadrement

L'encadrement de ce cours est confié à Martin Simard et Reinhard Pienitz, professeurs au département de géographie.

La rétroaction fournie par les responsables s'effectue en général par le forum de discussion et parfois par courrier électronique (questions plus personnelles). Il est important de prendre conscience que la réponse aux questions posées ne sera pas instantanée. Afin d'éviter des délais supplémentaires, il est recommandé d'être explicite dans vos questions et commentaires.

Charge de travail et calendrier

Ce cours de trois crédits est offert sur une session de 14 semaines. La somme de travail exigée pour la lecture des notes de cours et des textes obligatoires et pour le travail pratique est de 135 heures par session. En moyenne, la charge de travail hebdomadaire est donc d'environ 9 heures.

- Calendrier pédagogique -

Dates	Mode	Modules	Sujet	Quiz **	Professeur responsable
12 janvier	Zoom		Rencontre Zoom Introduction, présentation du plan de cours		M. Simard et R. Pienitz
19 janvier	En ligne asynchrone*	Module 1	La biosphère	Q1	M. Simard
26 janvier	En ligne asynchrone	Module 2	Les biomes terrestres des régions chaudes	Q2	M. Simard
2 février	En ligne asynchrone	Module 2	Les biomes terrestres des régions chaudes	Q3	M. Simard
9 février	En ligne asynchrone	Module 3	Les biomes terrestres des régions tempérées	Q4	M. Simard
16 février	En ligne asynchrone	Module 4	Les biomes terrestres des régions froides	Q5	M. Simard
ME 23 février 12h30 à 15h30	À déterminer	EXAMEN 1	Examen de mi-session (modules 1 à 4 et lectures/vidéos associés)		M. Simard
2 mars	À déterminer	Module 5	L'hydrosphère et le cycle de l'eau	Q6	R. Pienitz
9 mars			<i>Semaine de lecture</i>		
16 mars	À déterminer	Module 6	Les océans : structure et fonctionnement des biomes aquatiques marins	Q7	R. Pienitz
23 mars	À déterminer	Module 7	Structure et fonctionnement des biomes aquatiques d'eau douce	Q8	R. Pienitz
30 mars	À déterminer	Module 7	Structure et fonctionnement des biomes aquatiques d'eau douce		R. Pienitz
6 avril	À déterminer	Module 8	Les interactions atmosphère – océans – continents	Q9	R. Pienitz
13 avril	À déterminer	Module 9	Fluctuations et perturbations des environnements naturels	Q10	R. Pienitz
ME 20 avril 12h30 à 15h30	À déterminer	EXAMEN 2	Examen final (modules 5 à 9 et lectures associées)		R. Pienitz

* En ligne asynchrone : il n'y a pas de cours en direct (ex. par Zoom). Vous aurez des notes de cours à lire.

** Les quiz sont des questionnaires en ligne (accessibles dans Évaluation et Résultats) qui portent sur les lectures (et parfois vidéos) obligatoires (accessibles dans *Contenu et activités* > *Module X* > *onglet Lectures* > *section Lectures obligatoires*). Les lectures sont disponibles en tout temps mais les questionnaires (quiz) ne seront disponibles que sur une durée de 24h précédant la date du cours (du mardi 12h30 au mercredi 12h30). Une fois le questionnaire ouvert (durant la période de 24h), vous aurez 1 heure pour le compléter. Voir la section Évaluation et Résultats pour les dates.

Étudiants en situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH) est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible.

Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/acommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/acommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours de deux premières semaines de cours.

Contenu et activités

Le tableau ci-dessous présente les semaines d'activités prévues dans le cadre du cours.

Titre	Date
MODULE 1 - La biosphère	
MODULE 2 - Les biomes terrestres des régions chaudes	
MODULE 3 - Les biomes terrestres des régions tempérées	
MODULE 4 - Les biomes terrestres des régions froides	
MODULE 5 - L'hydrosphère et le cycle de l'eau	
MODULE 6 - Les océans : structure et fonctionnement des écosystèmes aquatiques marins	
MODULE 7 - Structure et fonctionnement des écosystèmes aquatiques d'eau douce	
MODULE 8 - Les interactions atmosphère – océans – continents	
MODULE 9 - Fluctuations et perturbations des environnements naturels	
Travail pratique sur les écosystèmes aquatiques (TP)	

Note : Veuillez vous référer à la section *Contenu et activités* de votre site de cours pour de plus amples détails.

Évaluation et résultats

Liste des évaluations

Sommatives			
Titre	Date	Mode de travail	Pondération
Examen de mi-session	Le 23 févr. 2022 de 12h30 à 15h30	Individuel	40 %
Examen de fin de session	Le 20 avr. 2022 de 12h30 à 15h30	Individuel	40 %
QUIZ (Somme des évaluations de ce regroupement)			15 %
QUIZ 1 : lectures du module 1	Du 18 janv. 2022 à 12h30 au 19 janv. 2022 à 12h30	Individuel	2 %
QUIZ 2 : lectures du module 2a	Du 25 janv. 2022 à 12h30 au 26 janv. 2022 à 12h30	Individuel	2 %
QUIZ 3 : lectures du module 2b	Du 1 févr. 2022 à 12h30 au 2 févr. 2022 à 12h30	Individuel	2 %
QUIZ 4 : lectures du module 3	Du 8 févr. 2022 à 12h30 au 9 févr. 2022 à 12h30	Individuel	2 %
QUIZ 5 : lectures du module 4	Du 15 févr. 2022 à 12h30 au 16 févr. 2022 à 12h30	Individuel	2 %

QUIZ 6 : lectures du module 5	Du 1 mars 2022 à 12h30 au 2 mars 2022 à 12h30	Individuel	1 %
QUIZ 7 : lectures du module 6	Du 15 mars 2022 à 12h30 au 16 mars 2022 à 12h30	Individuel	1 %
QUIZ 8 : lectures du module 7	Du 22 mars 2022 à 12h30 au 23 mars 2022 à 12h30	Individuel	1 %
QUIZ 9 : lectures du module 8	Du 5 avr. 2022 à 12h30 au 6 avr. 2022 à 12h30	Individuel	1 %
QUIZ 10 : lectures du module 9	Du 12 avr. 2022 à 12h30 au 13 avr. 2022 à 12h30	Individuel	1 %
Travail pratique (Somme des évaluations de ce regroupement)			5 %
Travail pratique sur les écosystèmes aquatiques	Du 28 janv. 2022 à 12h00 au 20 avr. 2022 à 15h30	Individuel	5 %

Formatives		
Titre	Date	Mode de travail
Révision module 5	Disponible en tout temps	Individuel
Révision module 6	Disponible en tout temps	Individuel
Révision module 7	Disponible en tout temps	Individuel
Révision module 8	Disponible en tout temps	Individuel
Révision module 9	Disponible en tout temps	Individuel
Exemples de questions pour l'examen de mi-session	Disponible en tout temps	Individuel

Informations détaillées sur les évaluations sommatives


Examen de mi-session

Titre du questionnaire :	Examen 1
Période de disponibilité :	Le 23 févr. 2022 de 12h30 à 15h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Directives :	

Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation (avant, pendant ou après).

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à : https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf 

Tant que le questionnaire n'est pas soumis, vous pouvez revenir sur toutes les questions.

BON EXAMEN!

Martin Simard

Examen de fin de session

Titre du questionnaire :	Examen final
Période de disponibilité :	Le 20 avr. 2022 de 12h30 à 15h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	40 %
Directives :	Déclaration d'intégrité relative au plagiat

Avant de commencer ce questionnaire, j'atteste que :

- Je suis la personne autorisée à remplir ce questionnaire;
- Je remplis cette évaluation sans l'aide d'autrui;
- Je n'essaie pas, d'une façon malhonnête, d'améliorer mon résultat;
- Je n'échangerai pas d'information à propos de cette évaluation avant la date de fin de l'examen.

Je déclare avoir pris connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, plus spécifiquement des articles 23 à 46, ainsi que des sanctions qui sont prévues par ce Règlement à :

https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement-disciplinaire.pdf

Pour remplir la Déclaration d'intégrité, il suffit de prendre connaissance du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval et de **cocher la case « J'ai pris connaissance des modalités et des conditions d'utilisation »** au début de l'examen.

Le questionnaire est accessible du vendredi 23 avril à 18h30 au samedi 24 avril à 12h00 mais 3 heures pour le compléter et ne peut être complété avec un cellulaire ou une tablette. Si par mégarde le système se ferme, vous devez ouvrir à nouveau votre questionnaire et vos réponses seront sauvegardées. Donc si un problème technique survient, n'hésitez pas à fermer puis rouvrir votre questionnaire. Vos réponses ne seront pas perdues. Vous devrez répondre à des questions de définition de termes et des questions à développement.

Cette évaluation est récapitulative de la **deuxième partie de la session (partie donnée par M Pienitz sur les biomes aquatiques)**, et elle portera essentiellement sur les **modules 5-9**. La complétion des exercices de révision vous aidera fortement à vous préparer à cet examen, car plusieurs des questions de l'examen proviennent de ces exercices et des nombreux objectifs (ceux des modules, présentations Powerpoint et des lectures obligatoires).

À partir du moment où vous avez cliqué sur le bouton «Commencer» **vous disposez de 3 heures** et le chronomètre ne s'arrête pas même si vous fermez le questionnaire. **Pour les étudiants dont les accommodements scolaires octroient du temps supplémentaire, j'ai tout simplement allongé la période d'exécution de l'examen (ex: 4 heures au lieu de 3), mais la période de disponibilité de l'examen reste la même (vendredi 23 avril à 18h30 au samedi 24 avril à midi).**

Bon succès!

Reinhard Pienitz

QUIZ 1 : lectures du module 1

Titre du questionnaire :	QUIZ 1 : lectures du module 1
Période de disponibilité :	Du 18 janv. 2022 à 12h30 au 19 janv. 2022 à 12h30

Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %
Directives :	<p>Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 1 (onglet 'Lectures' du module 1). Il s'agit d'un questionnaire qui sera accessible pendant 24 heures avant le cours visé (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, vous aurez 1 heure pour le compléter.</p> <p>Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.</p>

QUIZ 2 : lectures du module 2a

Titre du questionnaire :	Quiz 2 : Lectures du module 2a
Période de disponibilité :	Du 25 janv. 2022 à 12h30 au 26 janv. 2022 à 12h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %
Directives :	<p>Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 2 (voir onglet 'Lectures' du module 2). Il s'agit d'un questionnaire qui sera accessible pendant 24 heures avant le cours visé (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, vous aurez 1 heure pour le compléter.</p> <p>Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.</p>

QUIZ 3 : lectures du module 2b

Titre du questionnaire :	QUIZ 3 : lectures du module 2b
Période de disponibilité :	Du 1 févr. 2022 à 12h30 au 2 févr. 2022 à 12h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %
Directives :	<p>Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 2 (voir onglet 'Lectures' du module 2). Il s'agit d'un questionnaire qui sera accessible pendant 24 heures avant le cours visé (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, vous aurez 1 heure pour le compléter.</p> <p>Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.</p>

QUIZ 4 : lectures du module 3

Titre du questionnaire :	QUIZ 4 : lectures du module 3
Période de disponibilité :	Du 8 févr. 2022 à 12h30 au 9 févr. 2022 à 12h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	2 %

Directives : Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 3 (onglet 'Lectures' du module 3). Il s'agit d'un questionnaire qui sera **accessible pendant 24 heures avant le cours visé** (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, **vous aurez 1 heure pour le compléter.**

Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.

QUIZ 5 : lectures du module 4

Titre du questionnaire : [QUIZ 5 : lectures du module 4](#)

Période de disponibilité : Du 15 févr. 2022 à 12h30 au 16 févr. 2022 à 12h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 2 %

Directives : Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 4 (onglet 'Lectures' du module 4). Il s'agit d'un questionnaire qui sera **accessible pendant 24 heures avant le cours visé** (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, **vous aurez 1 heure pour le compléter.**

Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.

QUIZ 6 : lectures du module 5

Titre du questionnaire : [QUIZ 6 : lectures du module 5](#)

Période de disponibilité : Du 1 mars 2022 à 12h30 au 2 mars 2022 à 12h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

Directives : Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 5 (onglet 'Lectures' du module 5). Il s'agit d'un questionnaire qui sera **accessible pendant 24 heures avant le cours visé** (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, **vous aurez 1 heure pour le compléter.**

Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.

QUIZ 7 : lectures du module 6

Titre du questionnaire : [QUIZ 7 : lectures du module 6](#)

Période de disponibilité : Du 15 mars 2022 à 12h30 au 16 mars 2022 à 12h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

Directives : Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 6 (onglet 'Lectures' du module 6). Il s'agit d'un questionnaire qui sera **accessible pendant 24 heures avant le cours visé** (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, **vous aurez 1 heure pour le compléter.**

Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.

QUIZ 8 : lectures du module 7

Titre du questionnaire : [QUIZ 8 : lectures du module 7](#)

Période de disponibilité : Du 22 mars 2022 à 12h30 au 23 mars 2022 à 12h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

Directives : Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 7 (onglet 'Lectures' du module 7). Il s'agit d'un questionnaire qui sera **accessible pendant 24 heures avant le cours visé** (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, **vous aurez 1 heure pour le compléter.**

Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.

QUIZ 9 : lectures du module 8

Titre du questionnaire : [QUIZ 9 : lectures du module 8](#)

Période de disponibilité : Du 5 avr. 2022 à 12h30 au 6 avr. 2022 à 12h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

Directives : Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 8 (onglet 'Lectures' du module 8). Il s'agit d'un questionnaire qui sera **accessible pendant 24 heures avant le cours visé** (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, **vous aurez 1 heure pour le compléter.**

Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.

QUIZ 10 : lectures du module 9

Titre du questionnaire : [QUIZ 10 : lectures du module 9](#)

Période de disponibilité : Du 12 avr. 2022 à 12h30 au 13 avr. 2022 à 12h30

Tentatives : 1 tentative permise

Mode de travail : Individuel

Pondération : 1 %

Directives : Ce quiz porte sur les lectures obligatoires du module 9 (onglet 'Lectures' du module 9). Il s'agit d'un questionnaire qui sera **accessible pendant 24 heures avant le cours visé** (voir 'Période de disponibilité' ci-dessus). Une fois que vous aurez commencé le questionnaire, **vous aurez 1 heure pour le compléter.**

Lorsque vous aurez terminé le quiz, cliquez sur le bouton "Terminer et soumettre", et vos réponses seront alors soumises et ne pourront plus être modifiées.

Travail pratique sur les écosystèmes aquatiques

Titre du questionnaire :	Travail pratique sur les écosystèmes aquatiques
Période de disponibilité :	Du 28 janv. 2022 à 12h00 au 20 avr. 2022 à 15h30
Tentatives :	1 tentative permise
Mode de travail :	Individuel
Pondération :	5 %
Directives :	Voir les instructions dans la section Contenu et Activités .

Informations détaillées sur les évaluations formatives

Révision module 5

Titre du questionnaire :	Révision module 5
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Ce questionnaire porte sur les notes de cours du module 5. Il peut servir : <ul style="list-style-type: none">- pour tester vos connaissances avant de lire les notes de cours- pour tester ce que vous avez retenu après avoir lu les notes de cours. Il est accessible à partir du moment où le module est accessible et jusqu'à la fin de la session. Vous avez un nombre illimité de tentatives. Lors de la correction les bonnes réponses ne seront pas données mais vous pourrez les trouver par vous-même en lisant les notes de cours. Ce questionnaire n'est pas noté.

Révision module 6

Titre du questionnaire :	Révision module 6
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Ce questionnaire porte sur les notes de cours du module 6. Il peut servir : <ul style="list-style-type: none">- pour tester vos connaissances avant de lire les notes de cours- pour tester ce que vous avez retenu après avoir lu les notes de cours. Il est accessible à partir du moment où le module est accessible et jusqu'à la fin de la session. Vous avez un nombre illimité de tentatives. Lors de la correction les bonnes réponses ne seront pas données mais vous pourrez les trouver par vous-même en lisant les notes de cours. Ce questionnaire n'est pas noté.

Révision module 7

Titre du questionnaire :	Révision module 7
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps

Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Ce questionnaire porte sur les notes de cours du module 7. Il peut servir : <ul style="list-style-type: none">- pour tester vos connaissances avant de lire les notes de cours- pour tester ce que vous avez retenu après avoir lu les notes de cours. Il est accessible à partir du moment où le module est accessible et jusqu'à la fin de la session. Vous avez un nombre illimité de tentatives. Lors de la correction les bonnes réponses ne seront pas données mais vous pourrez les trouver par vous-même en lisant les notes de cours. Ce questionnaire n'est pas noté.

Révision module 8

Titre du questionnaire :	Révision module 8
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Ce questionnaire porte sur les notes de cours du module 8. Il peut servir : <ul style="list-style-type: none">- pour tester vos connaissances avant de lire les notes de cours- pour tester ce que vous avez retenu après avoir lu les notes de cours. Il est accessible à partir du moment où le module est accessible et jusqu'à la fin de la session. Vous avez un nombre illimité de tentatives. Lors de la correction les bonnes réponses ne seront pas données mais vous pourrez les trouver par vous-même en lisant les notes de cours. Ce questionnaire n'est pas noté.

Révision module 9

Titre du questionnaire :	Révision module 9
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (La moyenne des résultats sera calculée)
Mode de travail :	Individuel
Directives :	Ce questionnaire porte sur les notes de cours du module 9. Il peut servir : <ul style="list-style-type: none">- pour tester vos connaissances avant de lire les notes de cours- pour tester ce que vous avez retenu après avoir lu les notes de cours. Il est accessible à partir du moment où le module est accessible et jusqu'à la fin de la session. Vous avez un nombre illimité de tentatives. Lors de la correction les bonnes réponses ne seront pas données mais vous pourrez les trouver par vous-même en lisant les notes de cours. Ce questionnaire n'est pas noté.

Exemples de questions pour l'examen de mi-session

Titre du questionnaire :	Exemples de questions pour l'examen de mi-session
Période de disponibilité :	Disponible en tout temps
Tentatives :	Nombre illimité de tentatives permises (Le résultat de la dernière tentative sera conservé)

Mode de travail : Individuel

Directives :

N'oubliez pas qu'il ne s'agit pas d'un module de révision mais bien d'exemples de questions que vous pourriez avoir à l'examen.

*Assurez-vous d'être capables d'utiliser la fonctionnalité de remise en ordre (Partie 5). Si ça fonctionne mal ou pas du tout, mettez à jour votre navigateur (browser) ou changez de navigateur. Il se pourrait que vous ayez des problèmes si vous êtes sur une tablette (je vous déconseille d'ailleurs de faire votre examen sur une tablette!).

Barème de conversion

Cote	% minimum	% maximum
A+	89,5	100
A	86,5	89,49
A-	83,5	86,49
B+	80,5	83,49
B	77,5	80,49
B-	74,5	77,49

Cote	% minimum	% maximum
C+	71,5	74,49
C	68,5	71,49
C-	64,5	68,49
D+	60,5	64,49
D	54,5	60,49
E	0	54,49

Règles disciplinaires contre la tricherie et le plagiat

Tout étudiant(e) qui commet une infraction relative aux études, au sens du Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval, dans le cadre du présent cours, notamment en ce que constitue du plagiat, est passible des sanctions qui sont prévues par ce Règlement. Il est très important que chaque étudiant(e) prenne connaissance des articles 23 à 46 dudit Règlement, à :

<http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire> 

Tout étudiant(e) est tenu, en réalisant tout travail écrit requis dans un cours, de respecter les règles relatives à la protection du droit d'auteur et à la prévention du plagiat dans ses travaux formateurs soumis à l'évaluation. Constituent notamment du plagiat les faits de :

1. copier textuellement un ou plusieurs passages provenant d'un ouvrage sur support de papier ou électronique sans mettre ces passages entre guillemets ni en hors-texte et sans en mentionner la source;
2. résumer l'idée originale d'un auteur(e) en l'exprimant dans ses propres mots (paraphraser) sans en mentionner la source;
3. traduire partiellement ou totalement un texte sans en mentionner la provenance;
4. remettre un travail copié partiellement ou totalement d'un autre étudiant(e) (avec ou sans son accord);
5. remettre un travail téléchargé partiellement ou totalement d'un site d'achat ou d'échange de travaux scolaires.

[Sources: En application de l'article 161 du Règlement des études de l'Université Laval, https://www.ulaval.ca/fileadmin/Secretaire_general/Reglements/Reglement_des_etudes.pdf. Commission de l'Éthique de la science et de la technologie, *La tricherie dans les évaluations et les travaux à l'université: l'éthique à la rescousse* (rédaction: Denis Boucher), Québec, 15 mai 2009; texte adapté ici le 16 juillet 2009.]

Correction linguistique, retard et présentation des travaux

Un maximum de 15 % pourra être enlevé aux résultats de chacun des examens et des travaux pour des fautes de grammaire, d'orthographe, de ponctuation ou de syntaxe, ainsi que pour la propreté du document, et cela à raison d'un demi-point (0,5 %) par faute ou erreur constatée. La correction des travaux d'étudiants non francophones fera l'objet d'une considération particulière.

Aucun retard injustifié à la remise des travaux ne sera toléré.

Évaluation de l'enseignement

À la fin de ce cours, l'Université pourrait procéder à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevriez alors un questionnaire d'évaluation en classe qui permettra d'améliorer ce cours. Cette étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

Utilisation d'appareils électroniques pendant une séance d'évaluation

Le seul appareil électronique toléré pendant une séance d'évaluation est la calculatrice.

Les calculatrices autorisées durant les séances d'examen pour tous les cours offerts par la Faculté de foresterie, de géographie et de géomatique sont les suivantes :

- Hewlett Packard HP 20S, HP 30S, HP 32S2, HP 33S, HP 35S
- Texas Instrument TI-30Xa, TI-30XIIB, TI-30XIIS, TI-36X (plus fabriqué),
- BA35
- Sharp EL-531**, EL-535-W535, EL-546**, EL-510 R, EL 516*, EL-520**
- Casio FX-260, FX-300 MS, FX-350 MS, FX-300W Plus, FX-991MS, FX-991ES (plus fabriqué), FX-991W*, FX-991ES Plus C*

* Modèles qui ne seront plus autorisés dès 2016.

** Calculatrices Sharp: sans considération pour les lettres qui suivent le numéro.

Absence aux examens

Un étudiant absent à un examen ou à toute autre séance d'évaluation obtient automatiquement la note zéro à moins qu'il ait des motifs sérieux justifiant son absence.

Les seuls motifs acceptables pour s'absenter à un examen et avoir droit à un examen de reprise sont les suivants :

- **Convocation par une cour de justice** durant la plage horaire prévue pour l'examen avec preuve de convocation.
- **Maladie durant la plage horaire prévue pour l'examen avec un billet de médecin** précis incluant les dates d'invalidité et les coordonnées du médecin.
- **Mortalité d'un proche** avec preuve de décès et lettre d'une tierce personne attestant du lien de parenté ou autre lien entre l'étudiant et la personne décédée.
- Les pièces justificatives doivent être des originaux et doivent être présentées à l'enseignant, au directeur de programme ou au secrétariat des études (1250 pavillon Abitibi-Price) le plus rapidement possible.
- Aucune justification d'absence reliée à des événements sportifs (sauf pour les athlètes du Rouge et Or, sur approbation préalable de la direction de programmes) ou reliée à un emploi, à un conflit d'horaire avec d'autres cours ou examens ou à des horaires de voyage conflictuels (billets d'avion déjà achetés, par exemple) n'est acceptable.
- Les conflits d'horaire doivent être résolus au tout début de la session, avant la fin de la période de modification du choix de cours, par l'étudiant lui-même. Un étudiant inscrit au cours après cette date est réputé ne pas avoir de conflit d'horaire et pourra se présenter à tous ses examens.
- L'étudiant dont l'absence est dûment justifiée a l'obligation de se rendre disponible pour un examen de reprise à la date fixée par l'enseignant sans quoi il obtiendra la note zéro pour cet examen.

Étudiants ayant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle

Afin de bénéficier de mesures d'accommodement pour les cours ou les examens, un rendez-vous avec une conseillère ou un conseiller du Centre d'aide aux étudiants travaillant en **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** est nécessaire. Pour ce faire, les étudiants présentant une situation de handicap liée à une limitation fonctionnelle permanente doivent visiter le site monPortail.ulaval.ca/accommodement et prendre un rendez-vous, le plus tôt possible. Au cours de la semaine qui suit l'autorisation des mesures, l'activation des mesures doit être effectuée dans monPortail.ulaval.ca/accommodement pour assurer leur mise en place.

Les étudiants ayant déjà obtenu des mesures d'accommodements scolaires doivent procéder à l'activation de leurs mesures pour les cours et/ou les examens dans monPortail.ulaval.ca/accommodement afin que celles-ci puissent être mises en place. Il est à noter que l'activation doit s'effectuer au cours des deux premières semaines de cours.

Citer ses sources

Citer vos sources selon les règles préconisées est d'une importance capitale. Pour plus d'information sur le référencement, vous pouvez consulter les sites Web suivants :

- Citer ses sources : <https://www.bibl.ulaval.ca/services/citation-de-sources>

Gestion des délais

Ne s'applique pas

Révision de notes

Si vous considérez avoir été victime d'une erreur ou d'un traitement inéquitable, vous pouvez demander la révision d'une note ou du résultat d'une évaluation. Voici le [règlement des études](#) à ce sujet - *notez particulièrement les sections 264 et 265.*

c) Révision d'une note ou du résultat d'une évaluation

264. L'étudiant qui, compte tenu des critères applicables, considère avoir été victime d'une erreur ou d'un traitement inéquitable, peut demander la révision d'une note ou du résultat d'une évaluation, sauf si l'évaluation a été faite par un jury de trois membres ou plus.

265. L'étudiant doit adresser **par écrit** une demande de révision au professeur, **en motivant sa demande** et en respectant les **délais suivants**, selon que les résultats ont été communiqués à l'étudiant :

- a) au cours de la session: 10 jours ouvrables à compter du jour de la communication des résultats;
- b) à la fin de la session : avant l'expiration de la période de modification du choix des activités de formation de la session suivante, sans tenir compte de la session d'été.

Dans le cas du résident en médecine ou en médecine dentaire, il s'adresse au responsable du stage dans les 10 jours ouvrables qui suivent la date à laquelle sa note lui a été communiquée.

266. Le professeur informe l'étudiant de sa décision au plus tard dans les 10 jours ouvrables qui suivent la demande de l'étudiant, à défaut de quoi il est présumé avoir maintenu la note ou le résultat d'une évaluation.

267. L'étudiant insatisfait de la décision rendue ou présumée rendue par le professeur peut en appeler de cette décision en soumettant une nouvelle demande de révision, écrite et motivée, adressée au responsable de l'unité dont relève l'activité de formation, dans les 10 jours ouvrables qui suivent la réception de la décision. Il doit en même temps déposer les pièces relatives à l'évaluation, si celles-ci lui ont été remises.

268. Dans le cas du résident en médecine ou en médecine dentaire, il adresse l'appel de la décision, par écrit, au comité de promotion.

269. Le directeur de l'unité responsable de l'activité de formation ou le comité de promotion, dans le cas des résidents en médecine et en médecine dentaire, donne suite à l'appel au plus tard dans les 30 jours ouvrables qui suivent le dépôt de la demande. Il applique alors les procédures de révision dûment approuvées par l'unité ou, en leur absence, forme un comité de révision composé du directeur de l'unité ou du responsable du comité de promotion et de deux autres professeurs travaillant dans le même secteur, excluant le professeur concerné par la demande de révision. La décision prise est finale.

Précision sur le barème de conversion

Le barème de notation comporte les ajustements de cote par rapport au barème facultaire. Par exemple, un A+ équivaut à 90-100%, mais une note de 89,5% au cours sera ajustée à 90%, c'est-à-dire un A+.

Matériel didactique

Matériel obligatoire

Il n'y a pas de manuel obligatoire pour le cours.

Site web de cours

Le matériel didactique disponible sur le site web du cours comprend :

- Les notes de cours (en format pdf)
- Les lectures obligatoires (en format pdf)
- Des liens internet et lectures optionnelles

Spécifications technologiques

Pour pouvoir suivre ce cours, vous devrez disposer du matériel et des logiciels suivants :

Logiciels		Adresse web	Prix
Lecteur PDF	Acrobat Reader version 9.0 ou +	www.adobe.com	Gratuit
Machine virtuelle	Java	www.java.com	Gratuit

Portail thématique de la Bibliothèque

La Bibliothèque de l'Université Laval offre à ses usagers l'accès à des informations et des outils en recherche documentaire regroupés par discipline :

- Livres, articles, documents multimédias, etc.
- Bases de données de la discipline
- Nouveautés
- Suggestions de votre conseiller à la documentation
- Trucs et astuces
- Etc.

Pour explorer les ressources de votre discipline, cliquez sur le lien suivant : www.bibl.ulaval.ca/mieux/chercher/index_portails

Matériel du cours

L'ensemble du matériel didactique nécessaire pour ce cours est disponible :

- sur le site web du cours dans la section Contenu et Activités

Médiagraphie et annexes


Médiagraphie

Ouvrages généraux

Archibold. 1995. Ecology of world vegetation. Chapman & Hall. 510 p.

Schultz. 2002. The Ecozones of the World. Springer. 252p.

Sites web

[Biomes of the world](#)  . Un site du Dr. Susan L. Woodward, Professeure émérite, Dept. of Geospatial Science, Radford University, Radford, Virginia.

Voir également les modules individuels pour la médiagraphie se rapportant aux différents biomes

